

6 Avril 1943

## N O T E

Les Autorités italiennes des troupes d'opération poursuivent l'organisation, en divers points de la zone qui leur est réservée en Savoie et Haute-Savoie (Mégève), dans l'Isère, dans les Alpes-Maritimes, des rassemblements de juifs de nationalité ou d'origine étrangères en provenance de la zone assignée aux troupes allemandes, de Lyon, Montpellier, Marseille notamment.

En ce qui concerne notre Département, plusieurs centaines d'israélites de tout âge, restés en famille, sont déjà établis à St-Martin-Vésubie. Une trentaine de vieillards sont hébergés à part à Berthemont. Enfin, à Venanson, on aurait prévu l'arrivée d'une centaine de personnes groupées en famille comme à St-Martin.

Ces rassemblements dans différents centres, sous forme de l'assignation de résidence, sont placés sous la surveillance de détachements de carabiniers qui procèdent aux appels et contrôles individuels.

C'est le bureau de Nice de l'Union Générale des Israélites de France qui pourvoit aux acheminements par cars aux destinations fixées par les Autorités italiennes, à la subsistance et à l'entretien des intéressés. M.M. COBLENTZ, Secrétaire Général et BABANI, de l'U.G.I.F., 2, Boulevard Victor-Hugo à Nice, opèrent suivant les directives du siège, 101, Rue Sylvabelle à Marseille.

Les Italiens usant envers les juifs de méthodes plus douces et plus tolérantes, les demandes de passage de la zone allemande à l'autre affluent et dépasseraient en ce moment, les possibilités financières de l'Œuvre. Tous les juifs aspirent à se mettre sous la "protection" italienne.

On cite, à cette occasion, la bienveillance des plus agissantes à l'égard des juifs persécutés ou malheureux, d'une riche personnalité italienne de Nice, M. DONATI Angelo, 58 ans, Banquier, depuis 1916 en France, résidant actuellement 37 bis, Promenade des Anglais.

L'opinion qui tend à s'accréditer ici, dans certains milieux bien placés, est que l'attitude particulièrement prévenante des autorités italiennes à l'endroit des juifs étrangers, serait dictée par la nécessité et la volonté de complaire aux Américains, parce que ceux-ci détiennent une partie considérable de la fortune personnelle des principaux dirigeants fascistes, ainsi que des membres de la famille royale. Dans le même ordre d'idées d'ailleurs, on laisse entendre que la fortune du Vatican est aussi placée aux Etats-Unis, d'où la défense de la cause juive prononcée du haut de certaines chaires. Il y aurait ainsi pression exercée par les Américains, ce qui expliquerait pourquoi les juifs sont l'objet de tant de ménagements de ce côté-ci.

On parle encore de projet d'évacuation des agglomérations de la Côte d'Azur mis à l'étude par les Autorités italiennes des troupes d'opérations. Il s'agirait, en premier lieu, de faire partir les étrangers; mais ce bruit n'a pu être contrôlé.

-:--:--:--:--:--:--:--:--